

LE CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (CII) : BOOSTEZ VOS PROJETS INNOVANTS

Le CII est une extension du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) réservée aux PME au sens communautaire. Il soutient la création de prototypes ou d'installations pilotes de nouveaux produits présentant des performances supérieures à la concurrence.

PRODUITS INNOVANTS & CII

- Il est réservé aux PME au sens communautaire qui conçoivent des produits innovants.
- Le CII s'impute sur l'IS ou l'IR dû par l'entreprise, et la créance est remboursable en quelques mois.
- Il valorise les travaux portant sur des innovations produits (matériels ou immatériels).

4 PILIERS DE SUPÉRIORITÉ

Le critère de nouveauté est apprécié au moyen d'une étude de marché datée, documentée et conservée.



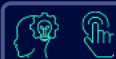
TECHNIQUE

Amélioration des caractéristiques non fonctionnelles (fiabilité, précision...)



ECO-CONCEPTION

Amélioration de la performance environnementale (durabilité...)



ERGONOMIE

Amélioration de l'ergonomie physique ou cognitive du produit (confort, compatibilité...)



FONCTIONNALITÉS

Amélioration sensible ou ajout de nouvelles fonctionnalités.

CHIFFRAGE DU CII

20 %

des dépenses d'innovation



Assiette de dépenses plafonnée à **400k€** incluant les RH, la sous-traitance agréée, la propriété intellectuelle, et les dotations aux amortissements.

EXEMPLE CHIFFRÉ



40k€

De salaire brut pour 1 ETP



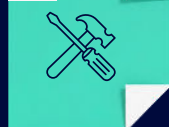
11k€

De CII récupérable



MÉTHODE CALVINNOV

1



AUDIT & CHALLENGE DES VEROUS

Réalisation d'audits pour identifier les enjeux, le périmètre réel et sécuriser le dossier.

VALORISATION & RÉDACTION

Calcul sécurisé et optimisé du CII et justification scientifique du projet respectant les exigences attendues.



2

3



ACCOMPAGNEMENT CONTRÔLE

Accompagnement total jusqu'à N+4 en cas de demande de l'administration fiscale ou de contrôle fiscal.

ARTICULATION DU CII

CII + CIR

Le CII et le CIR peuvent co-exister. Attention à bien distinguer et structurer les projets.



CII + JEI

Une JEI peut déclarer du CII en complément de son CIR.

SUBVENTIONS - LE PIÈGE DU RETRAITEMENT

Toute aide publique doit être déduite au prorata des dépenses éligibles concernées.

bonjour@calvinnov.fr

calvinnov.fr

[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/calvinnov)

CONTACT

PRENEZ RDV

Avec un expert Calvinov

